

CULTURE

Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire. Conseil de la recherche.
Supplément de la Lettre d'information n° 269 paraissant six fois par an.

C A L E N D R I E R

RENCONTRES

15/17 NOVEMBRE 1989

La communication des services, vers une internationalisation des échanges est le thème de la onzième édition des Journées internationales de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (IDATE). Elles se dérouleront au CORUM, à Montpellier.

Renseignements: IDATE, Roland Castanier, bureaux du Polygone, 34000 Montpellier. Tél.: 67.64.16.91.

24/25 NOVEMBRE 1989

Technoculture en Europe. Technologies nouvelles, création et pratiques culturelles: nouveaux possibles et blocages, à l'Université de Paris-Dauphine. Rencontre professionnelle, organisée par le Centre européen de technoculture (Cetech) avec le parrainage du ministère de la Culture. Vers un concept de culture en Europe intégrant art, sciences, technique et économie.

Renseignements: Cetech, Elie Théofilakis, Université de Paris-Dauphine, UER économie appliquée, Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75775 Paris cedex 16. Tél.: 47.55.87.85.

27 NOVEMBRE/2 DECEMBRE 1989

Rencontres internationales du film d'archéologie et d'ethnologie à l'auditorium du musée du Louvre. Ces rencontres coorganisées avec la Sous-direction de l'archéologie, à la veille de l'Année de l'Archéologie, présentent les productions audiovisuelles les plus récentes du monde entier et particulièrement d'Europe. Rencontres et débats accompagnent la projection des films.

Renseignements: Auditorium du Louvre, musée du Louvre, 75058 Paris cedex 01. Tél.: 40.20.52.99.

28 NOVEMBRE/3 DECEMBRE 1989

Premier carrefour international de l'audiovisuel scientifique organisé par la Cité des sciences et de l'industrie avec la collaboration du C.N.R.S., à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette. Ce carrefour réunira le premier salon international de l'audiovisuel scientifique, un festival des films scientifiques et le sixième festival international de l'émission scientifique de télévision. Un hommage particulier sera rendu au Japon où la pratique du cinéma scientifique remonte au début des années 30.

Renseignements: Cité des sciences et de l'industrie, Dominique Cartier, 30, av.

Corentin Cariou, 75019 Paris. Tél.: 40.05.72.49.

7/9 DECEMBRE 1989

Le dialogue de l'instrument et de l'électronique: «la mixité». Colloque international organisé par le Groupe de musique expérimentale de Marseille (G.M.E.M.), au centre de la Vieille Charité, à Marseille. Ce colloque qui réunira des compositeurs, des chercheurs, des interprètes, des philosophes et musicologues, traitera de l'apport de l'électronique et de l'informatique à la création musicale.

Renseignements: G.M.E.M., 44, rue des Dominicaines, 13001 Marseille. Tél.: 91.91.10.16.

FORMATION

Archivage et documentation électroniques. Techniques et méthodes: l'exemple des DON

Organisateur: Groupement français des fournisseurs d'information en ligne (GEFIL) et la Société SITE (Sonovision Itep Technologies).

Dates: 22-23 novembre 1989.

Objectifs: pourquoi et comment réaliser un système de gestion électronique de documents? Panorama des supports optiques: CD-ROM, DON, CDI,...; les éléments des systèmes DON; l'état de l'art; les principes de mise en œuvre.

Public visé: tous les décideurs, responsables et réalisateurs de systèmes d'information.

Lieu: Eduvision (filiale de SITE), 31, cours des Juilliottes, 94702 Maisons Alfort-Les Juilliottes.

Renseignements: GFFIL, 24, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Tél.: 42.65.78.99.

Formation aux nouvelles technologies de l'image

Organisateur: Atelier d'image et d'informatique de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD).

Contenu et dates:

• **Niveau A:** théorie et pratique de la réalisation d'images. Modules de 5 jours de mise en œuvre des différentes techniques.

13-17 novembre 1989: les palettes électroniques.

26 février-2 mars 1990: la synthèse d'images en 3 dimensions.

• **Niveau B:** pratique spécialisée. Modules de 2 à 5 jours de pratique approfondie d'un système.

- **Macintosh:**

19 février 1990: prise en main du Macintosh.

20-21 février 1990: les images pixel, de la numérisation à la couleur (Mac Scan, Image Studio, Studio 8).

22-23 février 1990: le tracé 2D (Mac Draw II, Mac Draft).

26-27 février 1990: le graphisme haute définition (Illustrator).

28 février-1^{er} mars 1990: la micro-édition (Page Maker).

- **Palettes:**

26 février-2 mars 1990: Graph 9+, Creator (Grace), Silver (Degrafe), TIPS (VISTA).

- **Modélisation et animation 3D:**

26 février-2 mars 1990: Picture Maker (Cubicomp), Explore (TDI).

Renseignements: ENSAD, Atelier d'image et d'informatique, 31, rue d'Ulm, 75005 Paris. Tél.: 43.26.36.35.

EXPOSITION

21 OCTOBRE 1989/7 JANVIER 1990

Passion recherche, à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, Espace Claude Bernard et Marie Curie, Explorateur 1. Retrace dans une perspective historique et thématique le kaléidoscope de la recherche. En liaison avec l'exposition des spécialistes - conseillers professionnels et conseillers d'orientation - seront présents au Passage des métiers pour fournir des informations sur les métiers de la recherche: audiovisuels, dossiers documentaires, accès à Télélab, l'annuaire télématique de la recherche française. Une série de conférences est consacrée à l'aventure scientifique.

Le film «la science de l'art», produit par la Mission de la recherche et de la technologie, sera projeté. Rappelons que ce film invite à pénétrer dans le monde de la recherche et de la technologie qui se développe au sein du ministère de la Culture. Les publications (annuaires, guide, bulletin «Culture et recherche») réalisées par la Mission de la recherche et de la technologie seront également présentées et remises aux visiteurs intéressés.

Heures et jours d'ouverture: du mardi au dimanche, de 10h à 18h. Fermeture hebdomadaire le lundi.

Cité des sciences et de l'industrie, parc de la Villette, 30, av. Corentin Cariou, 75019 Paris. Renseignements: répondeur interactif, tél.: 46.42.13.13. Minitel: 3615, code Villette.

■ LE CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Accroître l'effort de recherche scientifique et technique est pour les entreprises une condition essentielle de leur développement et de l'amélioration de leur compétitivité. Le crédit d'impôt recherche, créé par la loi de finances 1983 afin d'aider les entreprises à réaliser cet objectif, a été amélioré par la loi de finances de 1988 pour mieux prendre en compte les besoins des PME et pour encourager la mise en place de contrats de recherche externe. De caractère général, ce crédit d'impôt est accordé sans autorisation préalable et sans formalité particulière à toute entreprise qui consent un effort de recherche pour améliorer ses capacités de production. Toutes les entreprises industrielles et commerciales passibles de l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéficiaires industriels et commerciaux, ou de l'impôt sur les sociétés, à condition d'être placées sous un régime de bénéfice réel (normal ou simplifié) de plein droit ou sur option, peuvent bénéficier de ce crédit d'impôt.

Renseignements: Ministère de la Recherche et de la Technologie, 1, rue Descartes, 75005 Paris. Tél.: 46.34.34.11.

■ LE FONDS LOUIS DUMONT D'AIDE A LA RECHERCHE

En mars 1988 a été créé, à partir d'une donation privée, le Fonds Louis Dumont d'aide à la recherche en anthropologie sociale qui fonctionne en accord étroit avec la Maison des Sciences de l'Homme. Ce fonds se propose, en groupant des donations privées, d'apporter un complément aux sources publiques de financement de la recherche et principalement de fournir à des chercheurs débutants une aide temporaire leur permettant de faire leurs preuves. L'existence du fonds est garantie à terme par une dotation à venir, mais il se voudrait un pôle d'attraction des générosités extérieures et si possible de la solidarité des chercheurs établis à l'égard des générations montantes. Dans

l'idée des fondateurs, l'activité s'amplifiera dans la mesure où le fonds pourra grouper d'une part d'autres donations en capital, d'autre part des contributions plus modestes destinées à accroître l'aide immédiate (annuelle) aux chercheurs.

Renseignements: M. Le Président-Fondateur du Fonds Louis Dumont, 11, rue Lagrange, 75005 Paris.

■ BOURSES DU BRITISH COUNCIL

Des bourses d'études en Grande-Bretagne sont offertes par le British Council en France aux candidats de nationalité française (tout autre candidat doit s'adresser au bureau du British Council de son pays d'origine). Ces bourses sont destinées à des chercheurs dans tous les domaines d'études sauf dans le domaine des arts. Elles sont attribuées à ceux qui, après avoir obtenu leurs diplômes professionnels (maîtrise, doctorat, agrégation, ingénieur,...), désirent continuer des recherches sur un sujet particulier dans des institutions universitaires ou extra-universitaires (laboratoires, bibliothèques,...) en Grande-Bretagne. Dans le domaine des sciences et de l'ingénierie, la priorité sera donnée aux demandes aidant au développement des liaisons entre les laboratoires français et britanniques. Les bourses d'une durée de 1 à 6 mois comprennent soit: a) une subvention d'environ 3767 livres sterling par mois; b) les frais de recherche; c) les frais de déplacement en Grande-Bretagne considérés comme nécessaires pour le travail du boursier par les autorités sous la direction desquelles les recherches sont effectuées; d) dans certains cas, les frais de bibliographie.

Les formulaires de bourse sont à retirer à l'adresse ci-dessous. Date limite des candidatures: 31 décembre pour les bourses commençant entre avril et juin; 31 mars pour les bourses commençant entre juillet et novembre; 31 août pour les bourses commençant entre décembre et mars.

Renseignements: British Council, 9, rue de Constantine, 75007 Paris. Tél.: 45.55.95.95.

A C T U A L I T E S

■ ASSOCIATION « HISTOIRE AU PRESENT »

Créée en 1983 par de jeunes chercheurs, l'association « Histoire au présent » regroupe des étudiants, chercheurs, enseignants du secondaire, universitaires, et, plus largement, tous ceux que l'histoire passionne. Deux principes fondateurs réunissent les membres d'Histoire au présent: l'association accueille tous les historiens, quelle que soit leur spécialité; « Histoire au présent » défend la recherche historique de qualité en privilégiant notamment l'étude et l'examen des sources, la réflexion et l'apprentissage méthodologique. Cette association veut promouvoir trois objectifs principaux: les échanges entre historiens et de ce fait rompre leur isolement. Pour cela, elle propose un espace de rencontres, un annuaire des membres avec leurs thèmes de recherche, des commissions spécialisées et un bulletin de liaison entre ses membres; les travaux des jeunes chercheurs grâce à sa revue trimestrielle « Sources. Travaux historiques »; la recherche historique et le métier d'historien. « Histoire au présent » organise chaque année un colloque international, de nombreuses tables rondes (sur des thèmes aussi variés que les publications universitaires, l'histoire régionale aujourd'hui,...) et réalise une émission radiophonique sur une radio parisienne (Parmi les sujets abordés: les archives, histoire de l'informatique, l'identité française à la fin du Moyen Age).

Renseignements: Histoire au présent, 24, rue des Ecoles, 75005 Paris.

■ MATERIAUX SYNTHETIQUES ET CONSERVATION DES ŒUVRES D'ART: ETUDE DE LEUR EVOLUTION CHIMIQUE

La « photo-oxydation et thermo-oxydation de polyamides aliphatiques substitués » est le thème de la thèse de Docteur de l'Université Blaise Pascal, à Clermont-Ferrand, soutenu le 12 mai dernier par Dominique Fromageot. Cette recherche concrétise une collaboration - engagée sur le photo-vieillissement de matériaux polymères synthétiques utilisés dans le domaine artistique - entre le Laboratoire de recherche des musées de France et le Laboratoire de photochimie moléculaire et macromoléculaire de l'Université Blaise Pascal, Unité associée 433 au C.N.R.S., que nous a présenté son directeur, M. Lemaire, dans notre numéro 21 de juillet. Les matériaux organiques synthétiques sont peu employés actuellement dans le domaine de la restauration, les professionnels leur préférant des matériaux naturels traditionnels comme les résines « mastic » ou « dammar », choisis pour leur réversibilité et dont ils connaissent par

expérience le comportement à long terme. La recherche présentée est fondée sur l'exploitation des techniques de prévision du comportement à long terme des «nylons solubles». Elaborés à l'origine pour l'enduction de fibres textiles, leur qualité de solubilité associée à d'excellentes propriétés mécaniques ont incité les restaurateurs à utiliser ces produits comme revêtements de consolidation. Cependant, à court ou moyen terme, ces propriétés diminuent et entraînent des variations d'aspect inacceptables pour les oeuvres d'art (jaunissement, craquelures). Après examen au sein de musées et des fondations spécialisées, ces mécanismes ont été identifiés à des réticulations chimiques provoquées par la chaleur ou par hydrolise. L'emploi de ces matériaux a, par voie de conséquence, été déconseillé. Les chimistes étudient, depuis plus de dix ans, ces phénomènes d'oxydation, notamment par approche «mécanistique» - étude du comportement des matériaux synthétiques par accélération expérimentale du vieillissement. Une meilleure connaissance de ces mécanismes permet, aujourd'hui, de ne plus considérer ces effets comme irrémédiables et de proposer des techniques d'inhibition basées sur l'emploi d'additifs de stabilisation. L'application aux oeuvres d'art est ainsi désormais non seulement possible mais recommandable. Cette thèse est consultable au centre de documentation du L.R.M.F.

Renseignements: L.R.M.F., centre de documentation, 6, quai des Tuileries, 75001 Paris. Tél.: 42.60.39.26.

■ DOCUMENTATION SUR L'INFOGRAPHIE ET LES MEMOIRES OPTIQUES

Le Service nouvelles technologies du Centre national de la cinématographie (C.N.C.) dispose d'une documentation sur les secteurs de l'infographie et des mémoires optiques consultable sur place, composée d'ouvrages, de revues françaises et étrangères, de cassettes vidéo, vidéodisques, CD-V et bientôt de CD-ROM. Il suffit de prendre rendez-vous quelques jours à l'avance.

Renseignements: C.N.C., 9, rue de Marignan, 75008 Paris. Tél.: 42.89.00.60.

■ POLITIQUES ET INSTITUTIONS CULTURELLES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE

L'Institut d'histoire du temps présent (I.H.T.P.) conduit depuis plusieurs années des études sur l'histoire culturelle de la France contemporaine, soutenu en ce sens par le ministère de la Culture. En décembre 1987, nous vous avons présenté l'importante étude réalisée par l'I.H.T.P., sous la direction de Jean-Pierre Rioux, directeur de recherche au C.N.R.S.: «l'histoire culturelle de la France contemporaine: bilans et perspectives», étude subventionnée par la Mission de la recherche et de la technologie. Un séminaire consacré à cette question fut mené par l'I.H.T.P., l'année dernière. Il se poursuit cette année universitaire, et est dirigé par Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lille III. Ses séances qui débutent le 6 novembre, se tiennent dans les locaux de l'I.H.T.P., le lundi de 17 h à 18h30. L'ambition de ce séminaire est d'être un lieu de rencontre et de discussion pour les chercheurs (niveau maîtrise, DEA et thèse) et les équipes qui travaillent à une histoire culturelle, vue sous l'angle du politique et de l'institutionnel.

Le programme et les intervenants sont les suivants:

06/11/89: le poids du politique dans l'aventure culturelle française. 1945-1989. Pascal Ory, Université de Paris X.

20/11/89: Discussion collective avec Maurice Agulhon sur le thème «République et culture». Introduction au débat par Jean-Pierre Rioux, à propos de «Marianne au pouvoir».

04/12/89: liberté de l'art et socialisation de la culture artistique sous la troisième République: l'émergence de la conception moderne. Marie-Claude Genet-Delacroix, lycée Jacques Delcour.

18/12/89: des Beaux-arts aux Affaires culturelles (1959-1969): les entourages d'André Malraux et les structures du ministère. Charles-Louis Foulon, I.E.P., Paris.

15/01/90: trente ans d'études sur les politiques culturelles au ministère de la Culture. Augustin Girard, chef du Département des études et de la prospective au ministère de la Culture.

05/02/90: le un pour cent culturel: pratiques et portée. Yves Aguilar, Université de Bordeaux.

12/03/90: politiques et pratiques culturelles au Havre (1944-1983). Serge Reneau, Ecole normale de Rouen. Problèmes d'une approche globale: à propos des politiques culturelles dans les municipalités de la Seine (1934-1939). Sylvie Rab, Université de Paris VII.

26/03/90: politique culturelle et municipalité: un discours explicite? L'exemple de Dijon (1919-1968). Philippe Poirrier, Université de Bourgogne; les politiques culturelles à Bordeaux depuis 1945. Françoise Taliano-Des Garets, Université de Bordeaux.

23/04/90. Bilan du séminaire et programme de travail. Participations du séminaire aux enquêtes I.H.T.P. Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli. Discussion et propositions. Parallèlement à ces séminaires, une lettre d'information vient de voir le jour. Son but: donner des informations aux chercheurs qui participent au nouveau séminaire et, plus largement, à tous ceux qui s'intéressent à cette question. Renseignements pratiques, brefs inventaires de sources, repérages bibliographiques,... structurent ce bulletin. Au sommaire du n°1: un regard sur les archives publiques (archives nationales, archives culturelles du quai d'Orsay,...), un annuaire de chercheurs en histoire culturelle.

Renseignements: I.H.T.P., 44, rue de l'amiral Mouchez, 75014 Paris. Tél.: 45.80.90.46.

■ LA VIE D'ARTISTE DE A A Z

Le Service d'information des créateurs et interprètes (SICI) du ministère de la Culture est un relais d'informations professionnelles destiné aux artistes de toutes disciplines - arts plastiques, cinéma, audiovisuel, danse, lettres, théâtre, spectacles, musique - et à leurs différents partenaires artistiques et culturels. Son but: faire connaître les informations existantes dans ces différents domaines; orienter les artistes vers les administrations, les organismes professionnels compétents et valoriser des centaines de structure de l'information. Ce service a mis au point un service télématique, accessible par le 36.16 suivi du code SICI, qui fournit une foule d'informations d'ordre national ou régional sur les organismes, syndicats, associations professionnels, sur les écoles, les concours, le mécénat... Conjointement avec l'A.N.P.E., a été créée une rubrique «offres d'emplois artistiques et culturels». Les employeurs artistiques et culturels (échelons international, européen, national, régional) soucieux de faire connaître leurs offres d'emploi peuvent s'adresser aux services spécialisés de l'A.N.P.E.

Précisons qu'en 1990, une étude est prévue pour l'extension de ce service télématique aux différents pays européens.

Renseignements: SICI, Geneviève Ravaux, Annie Deshayes, 3, rue de Valois, 75001 Paris. Tél.: 40.15.81.03.; A.N.P.E., Division des interventions spécifiques. Tél.: 49.31.74.00, poste 75.71.

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE : LE CAS DE LA HAUTE-ALSACE

Un réseau de culture scientifique, technique et industrielle s'est bâti en Haute-Alsace dans un contexte historique et sur la constatation que les sciences et techniques participent aujourd'hui de notre culture. Développement de la formation scientifique et technique, et perspective européenne sont les points forts de ce réseau.

Quand un fait historique devient une réalité quotidienne

La culture scientifique et technique est d'abord un fait historique en Haute-Alsace, puisqu'elle y a pris forme dès le début du XIX^e siècle. C'est alors, en effet, qu'apparaît l'École de Chimie (1822), que les collections de tissu imprimé, élément de connaissance technique en provenance du monde entier se trouvent réunies et forment les premiers éléments du Musée de l'Impression sur Etoffes (1830-1840). Elle est également une réalité quotidienne. Dans une société régie par les sciences et les techniques, l'exercice du choix démocratique, la compréhension des enjeux stratégiques tels l'environnement, l'énergie, la génétique, etc., passent par une information préalable des individus et par une sensibilisation permettant l'assimilation des différentes données du problème. C'est dans cet esprit que s'est mis en place à travers la Haute-Alsace un réseau d'information scientifique et technique de proximité.

La Haute-Alsace du Nord au Sud

La politique de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle (C.S.T.I.) s'organise essentiellement autour de Strasbourg et de Mulhouse. Cette politique est assurée par les associations de type 1901 dont il faut souligner la diversité. En effet, elles regroupent aussi bien des chercheurs, des industriels que des animateurs ou des bénévoles. Elles ont chacune leur spécificité tant en matière de public : grand public, industriels, etc. que de formes d'activités : organisation de stages d'expositions, de sorties, ... Il est à noter que des structures tels que des musées techniques ou des centres d'archives fonctionnent aussi en associations : c'est le cas, en particulier, des musées techniques implantés à Mulhouse et aux environs. Ces dernières années ont été marquées par une nette augmentation du nombre d'activités d'information scientifique et technique entreprises dans la région. Le développement de la diffusion de la C.S.T.I. coïncide aussi avec la mise en oeuvre de grands projets de recherches ou industriels : Technopôle de Haute-Alsace, pôle biotechnologie, pôle image, pôle textile, ...

De part sa position géographique, son histoire et de part le rôle de Strasbourg, l'Alsace réfléchit aujourd'hui sa culture scientifique, technique et industrielle dans une perspective européenne. Cette problématique sera abordée de façon trinationale, à l'initiative de la Région, lors du forum « mutations culturelles dans l'espace Rhin supérieur », qui se tiendra les 16 et 17 novembre prochains, à Colmar. Soulignons que depuis longtemps déjà programmes de recherche et de formation transfrontaliers existent et fonctionnent.

Mulhouse, un cas particulier

Cette ville, née de la révolution industrielle au siècle dernier, a très vite saisi l'importance de la diffusion de la C.S.T.I. pour son développement. Elle abrite aujourd'hui des collections techniques, entre autres consacrées à l'automobile, au chemin de fer, au textile imprimé, au papier peint. Collections qui sont uniques dans leur genre, en Europe. Leur présence à Mulhouse coïncide avec la tradition des industriels de conserver la mémoire de leur production, de leur savoir-faire à l'usage des générations futures. Les collections mulhousiennes, enrichies des fonds documentaires et d'archives en cours de mise en exploitation constituent aujourd'hui des outils de recherche et de formation exceptionnels, tout en étant des équipements de loisirs et d'information pour le grand public (l'ensemble des musées accueille environ un million de visiteurs par an).

En matière d'animation scientifique et technique, ces collections permettent généralement une mise en perspective historique des thèmes contemporains abordés. C'est ainsi que se caractérise l'activité d'animation menée par le CESTIM (Centre de culture scientifique, technique et industrielle de Mulhouse), organisme fédérant l'ensemble des musées mais aussi l'Université, la Société industrielle de Mulhouse, la Chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse, le CERARE (Centre rhénan d'archives et de recherches économiques) et d'autres partenaires de la C.S.T.I. Son activité de centre de culture scientifique, technique et industrielle a la particularité de se fonder autant que possible sur le patrimoine rassemblé à Mulhouse.

L'Alsace et les Etats généraux de la C.S.T.I.

Cette particularité mulhousienne intervient dans le fait que le patrimoine scientifique, technique et industriel est l'une des préoccupations essentielles de la réflexion menée dans le cadre des Etats généraux. Ces Etats généraux sont l'occasion d'identifier et de rassembler l'ensemble des acteurs de la C.S.T.I. de la région : une meilleure connaissance des intervenants et des champs de compétence de chacun devrait permettre la définition d'une politique de promotion de la C.S.T.I. à l'échelle régionale.

La formation scientifique et technique doit être l'objet d'une attention particulière. En effet, la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle génère de nouveaux besoins en compétences : chercheurs, animateurs, médiateurs, ... Quoique l'Université de Haute-Alsace propose déjà une formation aux métiers de la CSTI - licence et maîtrise Mecadocte (maîtrise des métiers de la culture, des archives et de la documentation pour les collectivités territoriales) - et qu'en collaboration avec les universités de Strasbourg un D.E.A. fonctionne, des formations spécifiques et adaptées aux nouvelles demandes des musées, mais aussi des associations et des entreprises, restent à élaborer.

Christine Goeury
Responsable du Centre de culture scientifique,
technique et industrielle de Mulhouse
188, av. de Colmar, 68100 Mulhouse
Tél. : 89.60.52.90.

LES ETATS GENERAUX DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Les ministères chargés de la Culture, de la Recherche, de l'Industrie, de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, qui soutiennent des actions de culture scientifique et technique depuis plusieurs années, ont décidé de lancer une vaste opération de réflexion et d'information sur ce thème: ainsi, les Etats généraux de la culture scientifique technique et industrielle se déroulent tout au long du dernier trimestre 1989.

Pourquoi des Etats généraux ?

Les Etats généraux de la culture scientifique technique et industrielle (C.S.T.I.) sont destinés à faire le bilan critique des politiques menées depuis une dizaine d'années dans ce domaine, et à sensibiliser une large fraction de l'opinion publique. Ils permettent de mobiliser tous ceux qui, dans l'exercice de leurs responsabilités, sont appelés à devenir acteurs, relais ou promoteurs de cette dimension de la culture.

Une dynamique régionale

Toutes les régions sont impliquées depuis plusieurs mois dans l'organisation des Etats généraux. Des coordonnateurs y ont été nommés, des groupes de réflexion mis en place. Ces coordonnateurs régionaux ont pour mission d'intéresser l'ensemble des partenaires habituellement impliqués dans la diffusion de la C.S.T.I.; d'en mobiliser de nouveaux, élus locaux et responsables économiques, notamment; de recueillir l'avis des bénéficiaires pour ébaucher un bilan des actions déjà engagées sur la région.

Les Etats généraux prennent deux formes successives dans chaque région: en octobre et en novembre, des colloques régionaux regroupent des professionnels et leurs partenaires autour de réflexions prospectives, fruit du travail mené depuis près d'un an. A ce jour, plus de 130 projets régionaux ont été recensés. Parmi les colloques déjà tenus, citons en quelques-uns: en Franche-Comté, le colloque des 30 septembre et 1^{er} octobre a permis d'établir un bilan critique de la politique de culture scientifique technique et industrielle dans les régions du grand-Est français. En Lorraine, plus de 350 personnes réunies les 4 et 5 octobre au Centre culturel des Prémontrés ont travaillé en atelier sur les thèmes: «Savoir-faire industriels dans une région en reconversion», «Image et science», «Acteurs de la recherche et acteurs de la culture, quels rapports?»; «Art, sciences techniques, quels liens nouveaux?», «Les femmes d'un pôle à un autre».

Toutes ces réflexions seront regroupées dans un livre national des Etats généraux, qui servira de base aux travaux du colloque national des 4, 5 et 6 décembre.

Enfin, du 15 au 30 novembre, des semaines scientifiques seront proposées au grand public autour de thèmes scientifiques, techniques, industriels, culturels ou historiques. Expositions, journées «portes ouvertes», spectacles, animations, débats; festivals de films scientifiques,... composeront ces semaines.

Le colloque national

Le colloque national se tiendra à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris, les 4, 5 et 6 décembre 1989. Ce colloque national répondra à trois objectifs simultanés:

1 - Alimenter et prolonger la réflexion des professionnels de la C.S.T.I. Cette réflexion, conduite le 4 décembre, prendra forme dans cinq ateliers: 1) quelle culture scientifique et technique pour le citoyen aujourd'hui? Présidence: Hélène Ahrweiler, présidente du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou. 2) vers un réseau d'entreprises culturelles. Présidence: Alain Nemoz, président de l'Université Joseph Fourier de Grenoble. 3) musées: mémoire et imagination. Présidence: Denis Woronoff, directeur de recherche au CNRS. 4) faut-il professionnaliser la médiation? Présidence: Isaac Chiva, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. 5) scientifiques et communication: quelle responsabilité?

2 - Permettre aux partenaires habituels - ou plus récents - de la C.S.T.I. de mieux saisir les enjeux culturels, économiques et sociaux. La journée du 5 décembre abordera cette question, dans une table-ronde, le matin, au cours de cinq carrefours thématiques, l'après-midi:

1) la culture scientifique, atout de développement local. Présidence: Franck Sérusclat, sénateur-maire de St-Fons. 2) entreprises, sciences et techniques: vers une nouvelle dimension culturelle. Présidence: Bernard Maitenaz, président de la société Essilor. 3) savoir, éducation, loisirs. Présidence: André Guinier, ancien doyen de la faculté des sciences d'Orsay, membre de l'Académie des sciences. 4) la place des sciences et des techniques dans les médias: siège ou strapontin? Présidence: Pierre Desgraupes, ancien PDG d'Antenne 2. 5) la C.S.T.I. au service du développement du Tiers Monde. Présidence: Alain Ruellan, professeur de sciences du sol à l'Ecole supérieure agronomique.

3 - Replacer le rôle de la C.S.T.I. dans la perspective européenne, et évoquer les mesures indispensables à son développement. La dernière journée du colloque, le 6 décembre, clôturera le colloque en ce sens. Rapporteur: Joël de Rosnay, directeur du développement et des relations internationales de la Cité des sciences et de l'industrie.

Les sources d'information

- **Secrétariat général du colloque national: Cité des sciences et de l'industrie, Silvia Longhi. Tél.: 40.05.75.60.**
- **Coordination nationale des colloques régionaux: Ministère de la recherche et de la technologie, Mme Michèle Géri. Tél.: 46.34.30.71.**
- **Bulletin de liaison des Etats généraux produit par la Cité des sciences et de l'industrie. Directeur de la publication: Françoise Bellanger. Tél.: 40.05.70.00.**
- **Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, Mission de la culture scientifique et technique, Bernard Jeannot ou André Desvallées, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél.: 42.33.99.84.**

HISTOIRE DE L'ART ET RESTAURATION: DEUX CONGRES, DEUX EXPOSITIONS.

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre numéro 21 de juillet 1989, le ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire a participé à deux congrès, durant le mois de septembre.

■ XXVII^e congrès international d'histoire de l'art, Strasbourg, 1-7 septembre 1989.

Le congrès, organisé par le Comité international d'histoire de l'art, avait pour thème « l'art et les révolutions ». Inauguré par le ministre de la Culture, Jack Lang, ce congrès a réuni des participants venus du monde entier.

Le ministère de la Culture a exposé, sur un stand réalisé sous la responsabilité de la Mission de la recherche et de la technologie, (précisons que l'Inventaire général avait également conçu un stand de présentation de ses activités) une sélection de supports d'information qu'il met à la disposition des chercheurs en histoire de l'art, notamment. Ainsi, ont été présentés des vidéodisques, des bases de données, des publications :

Les vidéodisques :

- « *Musée du Louvre* ». 3 disques existent : « peintures et dessins », qui recense 2500 oeuvres ; « objets et sculptures » (1000 oeuvres) et « antiquités » (1000 oeuvres). Un catalogue détaillé et la commande permettent une interrogation par écoles et auteurs, et autorisent l'accès à de nombreux détails des oeuvres. Une trentaine de chefs-d'oeuvre font l'objet d'un commentaire sur chacun des disques.

- « *Vidéomuseum* ». Art du XX^e siècle. Videomuseum est une banque d'images qui regroupera l'ensemble des collections publiques françaises d'art du XX^e siècle : peintures, sculptures, dessins, objets, photographies, ... soit environ 100 000 oeuvres. Sont ainsi concernés tous les organismes possédant des oeuvres d'art du XX^e siècle : musées nationaux, régionaux, départementaux ou municipaux ; le Fonds national d'art contemporain (FNAC) ; les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC).

Lors du congrès, la démonstration s'est faite sur la maquette-prototype de 10 000 oeuvres qui permet de comprendre les possibilités offertes par cette base nationale : méthode de catalogage des oeuvres spécialement adaptée à l'art moderne et contemporain ; outils méthodologiques, organisationnels et techniques qui prennent en compte les besoins spécifiques de chaque organisme.

- *Le « Vidéocatalogue »* comprend environ 50 000 images fixes qui témoignent de la richesse et de la diversité des collections publiques : enluminures, estampes, sceaux, peintures, dessins, sculptures, objets, clichés, ... La recherche documentaire est réalisable par : « feuilletage » des images à l'aide d'un catalogue imprimé ; connexion aux bases de données existant sous logiciel Mistral : Joconde, Carrare, Jupiter, Pharaon, ... ; constitution de bases de données locales sur micro-ordinateur ; utilisation d'un imageur documentaire, ...

Les bases de données :

- *Joconde* : peintures et dessins du XIV^e siècle à nos jours des collections des musées français.
- *Pharaon* : antiquités égyptiennes conservées aux musées du Louvre, de Laon et de Beaune.
- *Carrare* : sculptures du Moyen-âge à nos jours de multiples musées, à Paris et en région.
- *Jupiter* : antiquités grecques, romaines et étrusques du musée du Louvre et de musées de région.
- *Arcade* : documents émanant des bureaux de l'administration des Beaux-arts conservés aux Archives

nationales qui témoignent des commandes et acquisitions d'oeuvres d'art par l'Etat de 1800 à 1939.

Les publications :

Une centaine de publications ont été sélectionnées et répertoriées dans une liste remise aux congressistes. Choies pour leur sujet (lié au thème du congrès et à la région Alsace) et leur date de parution (les plus récentes ont été retenues), elles soulignent la diversité des travaux conduits par les différents services du ministère dans des disciplines aussi riches que l'histoire de l'art, l'archéologie, l'ethnologie, l'histoire des collections, ...

■ EUROCOAT 89.

Issu de la collaboration de deux associations aux profils très différents : l'Association française des techniciens des peintures et vernis (AFPTV) et la Section française de l'Institut international de conservation (SFIC), le colloque européen « Technologie industrielle, conservation, restauration du patrimoine culturel », qui s'est déroulé à l'Acropolis de Nice, du 19 au 22 septembre, a atteint le but qu'il s'était fixé : faire communiquer des mondes qui trop souvent s'ignorent, celui de l'industrie et du développement technologique et celui de la restauration des biens culturels.

Placé sous le patronage du ministre de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, ce colloque accompagné d'une exposition, s'est inscrit dans la manifestation Eurocoat qui rassemble tous les deux ans les industriels européens de la chimie des peintures, des colles et des adhésifs. Au programme de ce colloque : plusieurs dizaines de communications scientifiques et de posters rendant compte d'expérimentations innovantes en matière de restauration, ainsi qu'une table-ronde sur la place du restaurateur dans l'Europe de 1993.

Le stand :

Le ministère de la Culture a présenté une exposition, organisée par la Mission de la recherche et de la technologie, sur les technologies appliquées à la conservation et à la restauration du patrimoine culturel par ses services de recherche et de restauration. Films, vidéos, maquette d'AGLAE - l'accélérateur de particules installé au Laboratoire de recherche des musées de France - panneaux, ont traité notamment de la restauration des documents graphiques, de l'utilisation des micro-ondes en restauration, de l'emploi de la gomme laque en restauration, du traitement longue durée des mémoires optiques, de la déchloruration par de l'hydrogène atomique. Une attention particulière a été accordée à la formation à la restauration et à la nécessité d'une coopération internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel.

Une table-ronde : « Le métier de restaurateur dans l'Europe de 1993 »

C'est à la demande de la Mission de la recherche et de la technologie et dans la perspective de l'ouverture prochaine du grand marché intérieur que les organisateurs ont consacré une après-midi de réflexion à une question d'importance pour l'avenir de nombreux professionnels du patrimoine : « la place du restaurateur dans l'Europe de 1993 ».

Afin de comparer les situations respectives dans quelques pays d'Europe, des personnalités étrangères avaient été invitées à participer au débat : Mme A. Ballestrem, directeur du Laboratoire central pour la conservation d'Amsterdam, Mme

L. Masschelein, directeur de l'Institut royal du patrimoine artistique (IRPA) de Bruxelles, Mme N. Ravel, présidente de l'Association des restaurateurs italiens, M. T. Hermanes, appartenant à l'association des restaurateurs suisses, M. J.C. Hallam, (Grande-Bretagne) spécialiste de la restauration du patrimoine industriel. Du côté français, Mme A. Lepage, restauratrice de peintures, M. J. Philippon, responsable du laboratoire de l'Institut français de restauration des œuvres d'art (IFROA), M. J.P. Sodini, responsable de la maîtrise des sciences et techniques (MST) de la conservation et de la restauration de l'Université de Paris I, M. J.P. Dalbéra pour la Mission de la recherche et de la technologie ont présenté leur point de vue personnel ou celui de leur institution.

Les exposés et les échanges parfois animés qui ont eu lieu ne peuvent se résumer en quelques lignes. Aussi n'évoquerons-nous que les principaux points qui ressortent des débats.

- Dans tous les pays représentés, la situation de la profession a été estimée très hétérogène en raison notamment du manque de cohérence des différentes filières de formation. En Italie, par exemple, les formations d'Etat et celles des régions ne sont pas unifiées, des écoles privées contrôlées par les pouvoirs publics coexistent avec des écoles totalement libres. En Belgique, des formations supérieures voisinent avec des cours de promotion sociale et des stages débouchant sur un certificat d'aptitude. En France, les deux formations de haut niveau : celle de l'IFROA et celle de Paris I ne peuvent faire oublier les autres filières de formation qui revendiquent d'ailleurs une meilleure coordination de la part de l'Etat.

- Pour les raisons précédentes, le métier de restaurateur n'a nulle part acquis le statut et la protection juridique auxquels ceux qui le pratiquent estiment avoir droit. Il en résulte une grande disparité dans les qualifications et la possibilité d'exercer ce métier avec les compétences requises. La responsabilité du restaurateur vis à vis des œuvres sur lesquelles il intervient devrait être davantage reconnue notamment grâce à une réglementation de sa profession, à la mise en place de véritables procédures d'agrément et à l'établissement de normes internationales. Le besoin d'un observatoire social et économique de la profession a été évoqué comme la création d'une fédération européenne des associations de restaurateurs susceptible de défendre une déontologie commune. Il a été souhaité que les instances communautaires jouent un rôle de coordination et de normalisation qui apparaît indispensable à l'aube de l'ouverture des frontières. Pour certains intervenants, la création d'un centre européen de formation semble également opportune.

- La nécessité de développer les échanges d'étudiants et de professeurs entre les pays a été soulignée. De telles pratiques qui existent déjà à l'IRPA, à l'IFROA, à la MST de Paris I ou à l'Ecole d'Avignon, mériteraient d'être amplifiées. Néanmoins, il est à noter une certaine pénurie d'enseignants et l'impossibilité pour beaucoup d'entre eux de répondre à toutes les demandes de formation.

- Certaines habitudes de la profession ont été jugées comme étant de lourds handicaps pour son évolution : l'individualisme de nombreux professionnels, la pratique fréquente du secret concernant les traitements et les méthodes, la réticence à publier les résultats des travaux. La volonté de travailler en équipe ne semble pas encore être partagée par tous alors que l'étendue des compétences aujourd'hui nécessaires s'est considérablement accrue. Il en est de même de l'esprit d'entreprise indispensable pour aborder les grands chantiers et encore plus pour conquérir des marchés à l'étranger. Toutefois, lors de la table-ronde, certains restaurateurs se sont insurgés contre la concurrence sauvage que le système public d'appel d'offres entretient, et ont considéré que ce dernier était contraire à l'intérêt général.

- Les relations des restaurateurs avec les industriels ont été jugées difficiles sans l'intervention d'un médiateur. Ainsi, les laboratoires devraient servir d'interface en réalisant les

analyses, en opérant les tests de produits, en expérimentant les nouvelles méthodes de restauration... Les modalités de collaboration entre restaurateurs et laboratoires comme les moyens de faire circuler l'information scientifique et technique devraient faire l'objet de réflexions spécifiques. Les grands programmes européens de recherche comme Eurêka/Eurocare (European conservation and restauration) vont offrir des possibilités nouvelles de collaboration entre industriels, laboratoires et restaurateurs qu'il conviendra d'exploiter au mieux.

- La restauration du patrimoine scientifique, technique et industriel devrait faire l'objet de plus d'attention et de réflexion à l'instar de la Grande-Bretagne qui a pris la mesure de son importance culturelle et touristique.

Sur bien des points, les recommandations de cette table-ronde rejoignent celles de l'étude sur « la formation des professions de la restauration et de la conservation en Europe » effectuée par M. Durieux et remise en mars 1988 à la Commission des communautés européennes. Elles montrent l'urgence des réformes à accomplir et l'importance du rôle de coordination et de réglementation que devraient jouer les instances communautaires en collaboration avec les organisations internationales spécialisées. Elles rappellent également que si l'éthique de la restauration a été très bien définie pour les objets de musées, une réflexion identique reste à faire pour les monuments historiques.

■ PUBLICATIONS ET DOCUMENTS D'INFORMATION

La Mission de la recherche et de la technologie a présenté, lors de ces manifestations, deux plaquettes gratuites (dont nous vous avons annoncé la parution dans la rubrique « A Lire » de notre numéro de septembre), qu'elle a éditées :

- « *Se documenter au ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire : archives, imprimés, images, films, audiogrammes, bases de données, services télématiques* » (72 pages). Ce document est destiné à faire connaître les sources d'information que le ministère de la Culture met à la disposition d'un public large ou averti : bibliothèques, centres de documentation et d'archives, publications, services photographiques, phonothèques, bases de données,...

- « *Point sur la conservation et la restauration des biens culturels* » (31 pages). Ce document s'emploie à définir la notion de conservation et de restauration ; à souligner le rôle joué par le ministère de la Culture dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine culturel dont il est le garant ; à signaler quels sont les rapports entre industriels et restaurateurs ; à indiquer quelles sont les formations des conservateurs-restaurateurs ; à placer cette notion dans la perspective de l'ouverture du marché européen. Une liste d'adresses des lieux cités (laboratoires, associations, services publics) ainsi qu'un index des publications périodiques sur la restauration et les métiers d'art complètent cette plaquette.

Des dossiers d'information ont été établis pour chacun de ces stands. Ils définissent les grandes lignes de la politique de la recherche du ministère de la Culture en matière d'histoire de l'art et de restauration, et fournissent des indications techniques sur les produits présentés sur les stands. La liste des publications retenues pour le congrès international d'histoire de l'art de Strasbourg, complétée des coordonnées des responsables des publications et des éditeurs, figure également dans le dossier d'information du stand.

Ces documents sont disponibles sur simple demande auprès de la Mission de la recherche et de la technologie.

Renseignements : Mission de la recherche et de la technologie, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris. Tél. : 42.33.99.84.
Organisation et coordination des stands : Monique Rousselle, poste 422. Diffusion des publications : Isabelle Cabillic, poste 441.

LES PUBLICATIONS DE LA MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE (première partie)

La Mission du patrimoine ethnologique (à la Direction du patrimoine du ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire) édite depuis octobre 1983 une revue semestrielle d'ethnologie : « Terrain, carnets du patrimoine ethnologique », présentée ci-dessous. Elle co-édite de plus, depuis 1984, avec la Maison des Sciences de l'Homme (M.S.H.) une collection : « Ethnologie de la France » que nous vous présenterons dans notre prochain numéro. La rédaction de la revue et la coordination de la collection sont assurées par la Mission du patrimoine ethnologique, 65, rue de Richelieu, 75002 Paris, Christine Langlois. Tél. : 40.15.80.00, poste 85 27. La revue et la collection sont diffusées par le Centre interinstitutionnel de diffusion (C.I.D.), 131, bd St Michel, 75005. Tél. : 43.54.47.15.

La revue Terrain

Ses objectifs : rendre publics et mettre en valeur les résultats des recherches ethnologiques financées par le ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire ; relier les divers partenaires de la Mission du patrimoine ethnologique : chercheurs, universitaires, conservateurs de musées d'ethnographie et d'écomusées, etc. ; les informer des activités de la Mission :ancements et résultats d'appels d'offres, organisation de stages de formation, aides à la réalisation de films ethnologiques, à des expositions, ... Depuis un an, la revue s'ouvre dans deux directions nouvelles : elle publie désormais des articles de chercheurs non financés par le ministère ainsi que des études qui ne portent plus exclusivement sur la France mais également sur les autres pays européens. Afin de toucher le public le plus large possible, « Terrain » est abondamment illustré et présente, à côté des dossiers thématiques, des entretiens avec des chercheurs, des expositions, des papiers d'humeur, des bibliographies thématiques ainsi que des annonces de publications, colloques, stages, etc.

Politique éditoriale : éditée directement par la Mission du patrimoine ethnologique, elle s'appuie sur un conseil de rédaction et, de manière plus large, sur les experts du Conseil du patrimoine ethnologique. Les numéros comprennent toujours un dossier thématique regroupant les résultats d'un appel d'offre ou des articles suscités sur un thème défini par le Conseil de rédaction.

Les ventes : La revue tire à 2000 exemplaires : elle a 900 abonnés, y compris les échanges entre revues et les correspondants de la Mission ; environ trois cent cinquante numéros sont vendus dans les mois qui suivent la parution. Le reste se diffuse sur plusieurs années, les numéros thématiques ne se périssant pas. La revue a très vite trouvé sa place dans le milieu de l'ethnologie qui apprécie ses qualités scientifiques et sa présentation attrayante. La presse, écrite et parlée, lui fait d'ailleurs largement écho.

Les numéros parus :

- *Les savoirs naturalistes populaires.* N° 1, octobre 1983 (épuisé).
- *Anthropologie industrielle.* N° 2, mars 1984.
- *Ethnologie urbaine.* N° 3, octobre 1984.
- *Famille et parenté.* N° 4, mars 1985.
- *Identité culturelle et appartenance régionale.* N° 5, octobre 1985 (épuisé).
- *Les hommes et le milieu naturel.* N° 6, mars 1986.
- *Approches des communautés étrangères.* N° 7, octobre 1986.
- *Rituels contemporains.* N° 8, avril 1987.
- *Habiter la maison.* N° 9, octobre 1987.
- *Des hommes et des bêtes.* N° 10, avril 1988.
- *Mélanges.* N° 11, novembre 1988.
- *Du congélateur au déménagement. Pratiques de consommation familiale.* N° 12, mai 1989.

NOM _____ PRENOM _____

ORGANISME _____

ADRESSE N° _____ RUE, AV., BD _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

PAYS _____

La rédaction de « Culture et recherche » procède à la mise à jour de son fichier de destinataires. Aussi vous serait-elle reconnaissante de bien vouloir confirmer l'exactitude des données de l'adresse à laquelle elle vous envoie ce bulletin ou de lui signaler les éventuelles corrections à y apporter. Vous pouvez également lui signaler les coordonnées des personnes et/ou institutions auxquelles vous jugez bon que soit envoyé ce bulletin. D'avance, la rédaction vous remercie vivement de votre collaboration. Le formulaire est à envoyer à la Mission de la recherche et de la technologie « fichier Culture et recherche », 2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris.

LANGUE ET INFORMATIQUE

■ **La traduction assistée par ordinateur.** Perspectives technologiques, industrielles et économiques envisageables à l'horizon 90. L'offre, la demande, les marchés et les évolutions en cours. 1989, 234 p. 380 F. Observatoire des industries de la langue, 61, rue Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 42.22.18.88. Ce volume présente les actes du « Séminaire international de traduction assistée par ordinateur », organisé à Paris les 17 et 18 mars 1988, par l'Observatoire des industries de la langue.

■ **Répertoire des produits et services de traitement automatisé de la langue française.** Bilan de l'offre multisectorielle en industrie de la langue (monolingue ou plurilingue). 1989, 320 p. 590 F. Observatoire des industries de la langue, 61, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 42.22.18.88. Les industries de la langue désignent les techniques, les produits, les activités et les services qui orientent ou exploitent le traitement automatique des langues naturelles. Ce répertoire offre une vue synthétique et actualisée sur les outils disponibles actuellement et proposés commercialement.

ARCHEOLOGIE

■ **Archéologie et grands travaux.** Rapport du colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le ministère français de la Culture et de la Communication avec le concours du Carrefour universitaire méditerranéen, Nice, 4-6 novembre 1987. Strasbourg, Conseil de l'Europe. 1989, 112 p. Collection Patrimoine architectural, rapports et études, n° 12.

■ **Archéologie en France : 30 ans de découvertes.** Catalogue de l'exposition, Grand-Palais, 27 septembre-31 décembre 1989. 495 p., 390 F. « Le petit journal des grandes expositions », n° 200, 4 p. 7,50 F.

■ **Archéologie en France métropolitaine.** Le Courrier du C.N.R.S., dossiers scientifiques, n° 73, septembre 1989, 88 p. 50 F. Publié à l'occasion de l'année de l'archéologie, ce dossier dresse le bilan de trente années de recherche du CNRS, sur le territoire national. Diffusion : Presses du CNRS, 20-22, rue Saint-Amand, 75015 Paris. Tél. : 46.34.79.09.

Directeur de la publication : Francis Beck. Rédaction : Isabelle Cabillic. Mission de la recherche et de la technologie, ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, 2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : (1) 42.33.99.84. Imprimerie du ministère de la Culture. Numéro de commission paritaire : 1290 AD. ISSN 0765-5991.